

United Nations

Nations Unies

UNRESTRICTED

GENERAL
ASSEMBLY

ASSEMBLEE
GENERALE

A/C.6/221/Corr.1
7 octobre 1948

FRENCH ONLY

Dual distribution

Troisième session

SIXIEME COMMISSION

GENOCIDE: PROJET DE CONVENTION ET RAPPORT
DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Chine : Amendement au projet de Convention (E/794)

ARTICLE II : Remplacer à l'alinéa (2) la phrase:

"Atteinte à l'intégrité physique ou morale"

par la phrase suivante:

"Atteinte à la santé physique ou mentale".
